

## **COMMUNE DE LARNAGE**

### **CONSEIL MUNICIPAL DU 28-06-2018**

L'an deux mil dix-huit et le 28 juin à 20h30 s'est réuni le conseil municipal de la commune de Larnage sous la présidence de Mr Osternaud Max Maire.

Etaient présents : Mrs Osternaud M, Delhome JC, Belle JC, Reist-Picard J, Roudier R, Revol C, Chirouze H

Mmes Prot MT, Girard P, Delhome V, Buit C, Poulenard MT, Montagnon G

Etait excusée : Foucry-Gautier S

Secrétaire de séance : Romain Roudier

Date de convocation : 20-06-2018

### **I-APPROBATION DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL**

#### **II-AFFAIRES SOUMISES A DELIBERATION**

1°-Renouvellement ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole Centre Est

2°-Le conseil municipal autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'acquisition des parcelles B905-B906 appartenant à Mme Vetter, situées à proximité immédiate de l'école.

3°-Le conseil municipal autorise le maire à signer l'avenant à la convention assistance retraite.

4°-Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention avec le syndicat eaux de la veaune concernant l'entretien des poteaux incendie.

5°-le conseil municipal autorise le maire à encaisser la participation du crédit agricole sud rhône alpes d'un montant de 3000€ concernant la mise en sécurité des ruines du château.

6°-Pour permettre l'évolution de carrière d'un agent, un poste d'adjoint principal de 2<sup>ème</sup> classe est créé

#### **III-AFFAIRES NON SOUMISES A DELIBERATION**

##### Rapport des commissions

-un accord est passé entre Mr Pomaret et la commune pour la gestion du site.

-Lors du conseil d'école : un point a été fait concernant les effectifs su RPI qui seront de 179 enfants pour l'année scolaire 2018-2019 au lieu de 185 pour les effectifs de l'année scolaire 2017-2018.

Cela fait 10 ans que la traversée de la Drôme à vélo est organisée au sein du RPI et chaque année c'est une réussite, malgré cette année, une météo maussade.

-Salle la fabrique

Les élus projettent l'acquisition d'un vidéo projecteur et d'une sono. Le règlement de la salle des fêtes sera revu.

-Beaucoup d'incivilités et de vandalisme sont constatés aux locaux du stade. Des mesures vont être prises entre la mairie et les dirigeants du FCLS.

#### Questions diverses

Monsieur le Maire donne lecture d'un riverain des chaux concernant la vitesse excessive qui est pratiquée par certains utilisateurs du chemin des chaux. Une réflexion est engagée pour trouver une solution à ce problème.

Le Maire

Max Osternaud